

Le Bup est une revue

<https://www.cfcopies.com/secteurs/pedagogiques>



CFC

CENTRE FRANÇAIS
D'EXPLOITATION
DU DROIT DE COPIE



Utiliser les articles du *Bup* dans vos cours

Pensez à les déclarer

Illustrer, compléter ou enrichir un cours avec des extraits d'articles du *Bup* fait pleinement partie de vos pratiques professionnelles pour transmettre des savoirs fiables à vos élèves ou étudiants.

Comme pour tout contenu éditorial, cette utilisation est encadrée par le droit d'auteur.

Grâce aux accords et licences conclus avec le CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie) par le ministère de l'Éducation nationale et par vos établissements, vous êtes autorisés à rediffuser, dans un cadre pédagogique, des extraits d'articles du *Bup* (et d'autres publications) à condition de respecter quelques règles simples.

Ce que vous pouvez faire

Dans le cadre des licences CFC, vous pouvez notamment :

- ◆ Reproduire ou diffuser des extraits d'articles du *Bup* :
 - en classe ou à distance (vidéoprojection, ordinateur, tablette, visioconférence) ;
 - *via* vos outils internes (ENT, plateforme pédagogique, messagerie institutionnelle) ;
 - sur support papier (photocopies, impressions).
- ◆ Utiliser ces extraits pour vos cours, TD, TP, DS, dossiers distribués aux élèves ou étudiants.

Les conditions à respecter

- ◆ *Limiter la copie à un extrait* : vous pouvez utiliser jusqu'à 10 % du contenu d'un numéro. La reproduction intégrale n'est pas autorisée (sauf cas particuliers prévus par les licences CFC pour certaines images ou courtes œuvres).
- ◆ *Citer systématiquement les sources* : titre de l'article, nom(s) de l'auteur ou des auteurs, titre de la revue (*Le Bup*), éditeur (UdPPC), numéro et année.
- ◆ Déclarer les utilisations effectuées : il est indispensable de renseigner les formulaires ou outils de déclaration mis en place dans votre établissement (par exemple *via* le secrétariat, le service de gestion, l'ENT...), en indiquant les références de l'article et le volume diffusé.

Pourquoi cette déclaration est importante

- ◆ Sur le plan juridique, elle garantit que vos réutilisations pédagogiques se font dans un cadre licite, conforme aux conventions signées par votre établissement.
- ◆ Sur le plan économique, les déclarations transmises au CFC permettent de rémunérer l'UdPPC en tant qu'éditeur du *Bup* et d'indemniser les auteurs de la revue, qui mettent à disposition de la communauté enseignante des contenus scientifiques de qualité.

En prenant quelques minutes pour déclarer vos usages, vous contribuez directement à la pérennité du *Bup* et à la reconnaissance du travail de vos collègues auteurs.

Le Bup est une revue
<https://www.cfcopies.com/secteurs/pedagogiques>



CFC CENTRE FRANÇAIS D'EXPLOITATION DU DROIT DE COPIE



**Soutenez l'UdPPC
avec le droit de copie**

Tableau à remplir par chaque enseignant

pour toute **REPRODUCTION D'ŒUVRE PROTÉGÉE** destinée aux élèves (merci d'écrire au stylo noir ou bleu)

ÉTABLISSEMENT :

Œuvre issue :	TITRE/NOM de l'œuvre	AUTEUR(S)	ÉDITEUR (pour les livres)	COLLECTION (pour les livres)	Élèves destinataires	Taille de l'extrait copié (en nombre de pages)	Nombre d'élèves destinataires	Nombre total de copies diffusées	Mode de diffusion aux élèves
d'un support papier d'un support numérique	Exemple : MATHS, 3 ^e , CYCLE 4, PROGRAMME 2016	M. BOURDIS M. CAMPON V. GALLIEN...	BORDAS	MYRIADE	COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS	5	x 32	= 160	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique	Exemple : LEMONDE.FR				COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS	0,5	x 30	= 15	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		x	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		x	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		x	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		x	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél

À la fin de la période de déclaration, merci de remettre ce tableau à la personne désignée dans votre établissement

Ce document doit rester anonyme.

Œuvre issue :	TITRE/NOM de l'œuvre	AUTEUR(S)	ÉDITEUR (pour les livres)	COLLECTION (pour les livres)	Élèves destinataires	Taille de l'extrait copié (en nombre de pages)	Nombre d'élèves destinataires	Nombre total de copies diffusées	Mode de diffusion aux élèves
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél
d'un support papier d'un support numérique					COLLÈGE LG LT LP PRÉPA/BTS		X	=	Photocopie Projection en classe Intranet/Mél

Sépt. 2022 - ENS 1 TAB WEB

C'est de la qualité de vos déclarations que dépend la qualité du reversement des redevances aux auteurs et aux éditeurs.

CFC - Centre Français d'exploitation du droit de Copie - sidonie.v@cfcopies.com

ENS 1